

Rédigé par Florence LACAZE, FAL 44

Nantes, le mardi 5 décembre 2017

Compte rendu

Objet de la réunion : Inter-associatif

Date de la réunion : 27 novembre 2017

Participants:

ASSOCIATIONS:

ADIE: Emmanuel Blanchard

ENTREPRISES DANS LA CITE: Nathalie PINSON

FAL: Florence LACAZE

LES BADAUDS ASSOCIES: Sarah LELONG **NOUVELLES VOIES**: DOISNEAU Christine

PAQ'LA LUNE : Aude POCHET REGART'S : Aïcha TAREK

INSTITUTIONS:

Préfecture : Angélique BRETON

Nantes Métropole : Jean-Michel JAOUEN Nantes Métropole : Julie DEVALLAN

ABSENTS OU EXCUSÉS

ARPEJ REZÉ, COLLECTIF GRAND'PLACE, 100 000 ENTREPRENEURS, APIB44, CSC REZE, FEDERATION DES AMIS DE L'ERDRE, ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE, LA LUNA, L'ESTRAN CIE GIOCCO COSI, FETE LE MUR, MAKE A MOVE, OPTIMA, OCEAN, PULSART, TRAJET, UHP, VIVRE LIBRE, TISSE METISSE

INSITUTIONS:

CHAPEDELAINE Fabien, Ville d'Orvault,
JOSEPHINE Anne-Laure, Ville de Saint-Herblain

Diffusion:

Participants et excusés

Relevé de décision	Suivi/échéance
1. Retour sur les attendus dans la participation à la PV	
- Pourquoi ? Le groupe s'accorde sur la nécessité d'avoir une présence associative dans le contrat de ville et notre capacité à être relais des territoires comme à porter de la transversalité et de la complémentarité.	
- Comment ?	
Participer de la démarche du contrat de ville doit être déconnecté du dépôt de demandes de subventions dans le cadre de l'appel à projets. Il s'agit plus de porter une parole commune dans les instances. Si cette participation peut être fluctuante en fonction des possibilités associatives, elle nécessite néanmoins de s'inscrire dans la continuité.	
- Où ?	
Trois niveaux de participations ont été repérés :	
- Groupes thématiques : 9 à ce jour mais tous n'ont pas vocation à s'inscrire dans la durée (par exemple les travaux du groupe lutte contre les discriminations sont plus à penser dans la transversalité)	
- Groupe technique de coordination (instance technique qui se réunit en amont des comités de pilotage qui a vocation à faire le point sur les modalités de gouvernance du contrat de ville et animer la transversalité entre les 9 groupes de travail) + Comités de pilotage contrat de ville (3 fois par an) : instances de coordination	
 Une instance intermédiaire : le groupe interassociatif qui doit se réunir à minima avant chaque copil Que les associations s'inscrivent au sein des groupes thématiques ou dans les espaces de coordination, il sera essentiel de participer au groupe inter associatif, instance de recueil et d'échange pour les associations de leurs questionnements, propositions et attentes du contrat de ville. 	
■ Les échanges s'engagent ensuite sur :	
- Fonctionnement de l'inter associatif: les présents considèrent qu'il n'est pas souhaitable d'être accompagné par un tiers neutre (comme Reso Villes le fait auprès des conseils citoyens) considérant qu'il est préférable : ✓ D'apprendre à se connaître et de se répartir les fonctions de bases d'animation du groupe ✓ De s'appuyer pour la 1ere année sur les associations « historiques » de	
l'ancien G7 ✓ Sur la bonne volonté de Nantes Métropole le temps d'avoir précisé notre organisation	
→ Demande de <u>report de la rencontre entre l'inter associatif et Myriam</u> <u>Naël et Alain Brossais</u> dans l'attente du RDV politique de la ville du 11	

Relevé de décision	Suivi/échéance
décembre et d'un calage de l'organisation de l'inter-associatif.	
→ <u>Présentation de l'inter associatif lors du comité de pilotage du 14 décembre.</u>	
L'inter asso se présente comme étant un levier pour ✓ Favoriser la présence associative ✓ Favoriser la transversalité au sein de groupes thématiques ✓ Nécessité d'une cartographie des acteurs par thématiques pour favoriser le maillage du territoire ✓ Attente renouvelée sur la groupe développement économique et emploi ✓ Attente d'une simplification des process et potentiellement du nombre d'instances ✓ Interrogation sur le cadre partagé et l'absence de conventionnement à ce jour pour les associations ✓ Intérêt pour un copilotage des groupe partagé entre acteur institutionnel et partenaires du contrat de ville → Prochaine réunion de l'inter associatif le 15 janvier de 10h à 13 h. Ordre du jour : ✓ Retour sur le RDV politique de la ville du 11 décembre et comité de pilotage du 14 décembre ✓ Modalités d'organisation de l'inter associatif	